



Critères HAS, de l'injonction aux outils de pilotage : Se former à la démarche qualité

Gage ou garde-fou des pratiques professionnelles, la démarche qualité ne s'improvise cependant pas. La formation doit permettre de comprendre, d'intégrer et de donner du sens aux obligations garantes des bonnes pratiques professionnelles.

Modalités

- Public : Encadrants des ESMS
Coordonnateur de projet/parcours
Professionnels qui portent ou porteront auprès des équipes la démarche qualité
- 2 jours
- Aucun prérequis

Moyens & ressources pédagogiques

- Apports théoriques et pratiques
- Engagement de l'APAJH, charte droits et libertés et outils
- Procédures et outils qualité
- Etudes de situations apportées par les stagiaires ou le formateur
- Evaluation tout au long de la formation

Pour aller plus loin

Coût, devis, lieu et dates : nous contacter

Contactez-nous

formation@apajh.asso.fr

Tour Maine-Montparnasse
33, avenue du Maine -75755 Paris cedex
15

Notre programme

Objectifs :

- Connaître le cadre réglementaire de la démarche qualité en ESMS
- S'approprier le référentiel national et les méthodes d'évaluation définies par la HAS / ISO
- Animer, en lien avec la direction de son établissement, la démarche d'amélioration continue
- Comprendre les obligations liées aux bonnes pratiques professionnelles

Contenu :

- Identifier le cadre du dispositif qualité : exigences de la démarche qualité et sa raison d'être, structuration de la norme et calendrier des évaluations, rappel des principes fondateurs : double visée normative/formative
- Manager la démarche qualité : principes de management dans la démarche qualité, acteurs et contributeurs internes et externes, modalités d'animation, ISO 9001 : quel apport pour le médico-social et l'APAJH
- Outils et méthodes de la démarche qualité : documents de la démarche et évolution du système documentaire
- Focus sur le référentiel HAS, nouveauté entre injonctions et leviers : cadre juridique de la réforme de l'évaluation applicable au 1/1/2022 (évaluation unique, rythme des évaluations et les premières programmations, résultats des évaluations pris en compte pour le renouvellement des autorisations, réalisation de l'évaluation par un organisme accrédité) ; orientations stratégiques, contenu du référentiel (la personne, les professionnels, les ESMS), méthodes d'évaluation (accompagné traceur, traceur ciblé, audit système), cotation de l'évaluation